



Présentation de la formation

Brevet d'Initiateur Fédéral

Session FEVRIER 2018 - Aquitaine

La formation est destinée aux personnes qui souhaitent s'investir dans la vie de leur club et celles qui souhaitent suivre la formation du Brevet Professionnel*.

Date de la formation : du 16 au 23 Février 2018 inclus

Durée : 100 heures réparties :

- 60 heures au centre de formation
- 40 heures de stage en club affilié FFS
- 1 jour d'examen

Coût de la formation : 300 euros (documentations incluses)

Conditions d'inscription :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans lors de l'examen,
- Etre licencié(e) dans un Club,
- Etre titulaire du PSC ou PSE1 lors de l'examen
- Avoir validé un niveau régional ou les tests d'exigences préalables

En outre, elle permettra :

- D'initier un groupe de licencié(e) s au sein de son club,
- D'assurer la sécurité des pratiquants,
- De communiquer sur les valeurs du surf et sa culture

Ses contenus théoriques :

- CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL
- CONNAISSANCES GENERALES (matériel/milieu)
- REGLEMENTATION (obligations générales de sécurité, les responsabilités de l'éducateur)
- TECHNIQUE DE L'ACTIVITE
- PEDAGOGIE (pédagogie générale, organisation et préparation de séance)
- ENVIRONNEMENT DURABLE

Ses contenus pratiques :

- Mise en place de séances pédagogiques
- Technique de sauvetage
- Pratique surf
- Stage dans une structure encadrée par un tuteur

Modalités d'inscription :

Pour les personnes qui désirent suivre cette formation, veuillez envoyer :

- La fiche d'inscription remplie, avec une photo d'identité
- La copie de votre licence 2018
- les copies des attestations ou diplômes demandés (secourisme, niveau régional, tests préalables...)
- la convention de stage dûment remplie et signée par votre tuteur et vous-même
- le chèque de 300 euros à l'ordre du **Ligue de surf Nouvelle-Aquitaine**
- une enveloppe format A4 pré timbrée à votre adresse postale

Dossier à retourner AU PLUS TARD **le 12 FEVRIER 2017** à l'adresse suivante :

Ligue de Surf Nouvelle-Aquitaine
ACASAL, 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage

Si les clubs veulent présenter plusieurs membres de leur club, veuillez photocopier le bulletin d'inscription et le faire remplir nominativement par les futurs stagiaires. Mais le règlement peut être global. En vous remerciant de votre compréhension.

Ligue de Surf Nouvelle Aquitaine

Acasal 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage

tél : 05 58 49 31 37 / info@surfingaquitaine.com / www.surfingaquitaine.com

Identifiant Siret 432 067 429 00030 / Code Ape 9312Z

Centre de formation n° de déclaration : 72 40 00981 40



FORMATION
DEVELOPPEMENT
COMPETITION



Fiche d'inscription *à nous renvoyer*

Identification du candidat

Prénom : _____ Nom : _____

Date et lieu de naissance :

le Adresse complète :

Code Postal :

Téléphone :

Mail :

Nationalité :

Mobile :

PHOTO
ICI

35mm x45mm

Situation

Actuellement, êtes-vous :

Salarié(e) – type de contrat ? cdi, cdd, cae,
cui... Demandeur d'emploi

Sans emploi

Etudiant

Bénéficiaire du RSA

*Pensez à joindre la copie de vos diplômes
obtenus + une photo d'identité*

Profil du surfeur

Club de licence :

Numéro de licence FFS :

Type de licence FFS : _____ sportive / compétition

Depuis combien d'année êtes-vous licencié(e)s

? Faites-vous de la compétition ?

Si oui, combien de points avez-vous au

classement fédéral ?

Avez-vous obtenu les tests d'exigences préalables?

oui / non

Si non, allez-vous les (re)passer ? _____ oui / non

Vous souhaitez poursuivre cette formation pour

: Participer à la vie de votre club

Dans le cadre du brevet professionnel

Niveau d'études ou de formation

Niveau V – Brevet des Collèges

Diplômes acquis Niveau atteint

Niveau V – BEP

Diplômes acquis Niveau atteint

Niveau IV – Baccalauréat

Diplômes acquis Niveau atteint

Niveau III – DEUG-DUT

Diplômes acquis Niveau atteint

Niveau II – Licence

Diplômes acquis Niveau atteint

Niveau I – Master, DESS, Doctorat...etc

Diplômes acquis Niveau atteint

Diplômes sportifs :

BPJeps

BAPAAT

DEJeps

Autres :

Activités socioculturelles – (Bafa, BAFD...)

Diplômes de secourisme A JOUR :

Prévention et secours civique (PSC)

Premiers secours en équipe de niveau 1

(PSE1)

Dossier à retourner AU PLUS TARD

le 12 Février 2018 à l'adresse suivante :

Ligue de surf Nouvelle Aquitaine

ACASAL, 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage

Pour tout renseignement : 05 58 49 31 37 – info@surfingaquitaine.com

Ligue de surf Nouvelle-Aquitaine

Acasal 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage

tél : 05 58 49 31 37 / info@surfingaquitaine.com / www.surfingaquitaine.com

Identifiant Siret 432 067 429 00030 / Code Ape 9312Z

Centre de formation n° de déclaration : 72 40 00981 40



www.surfingaquitaine.com



Présentation de la formation

Brevet d'Initiateur Fédéral

Session FEVRIER 2018 - Aquitaine

Convention de stage à nous renvoyer

Article 1 :

La présente convention est établie entre :

- **La structure «Club» agréée par la Fédération Française de Surf** (Nom du Club)
représentée par (Président ou Directeur de la structure)

Tél : Adresse :
- **Le Centre de formation de la Ligue de Surf Nouvelle Aquitaine**, représenté par Mr Jacques Lajuncomme, Président de la structure.

- **M..... Responsable pédagogique du stage dans la structure d'accueil** (ci-après le tuteur),
Titulaire du diplôme (intitulé complet) :

N°: Délivré le :

- **Le stagiaire en formation** : NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : E-mail :

Article 2 :

(Nom du Club) s'engage à donner à (Nom et Prénom du stagiaire) la
..... possibilité d'effectuer, à titre de formation et de
préparation au Brevet d'Initiateur Fédéral, pendant 40 heures minimum un stage pédagogique en application des articles 32, 33 et 34 de l'Arrêté du 30 Novembre 1992.

Article 3 :

Le Tuteur de stage (Nom et Prénom) a pour rôle de :

- Préparer le stagiaire à sa future activité dans le cadre de sa structure
- Apprécier le comportement de l'éducateur
- Conseiller le stagiaire dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de la profession
- L'aide à compléter sa formation

La structure (Nom du Club) s'engage, dans le cadre de cette formation, à assurer :

- Un bilan régulier avec le stagiaire
- La tenue du livret de stage pédagogique

Article 4 :

(Nom et Prénom du stagiaire) s'engage à respecter le règlement intérieur de la structure d'enseignement ou d'entraînement et à participer activement à la formation qui lui est dispensée pendant la période du au

Article 5 :

La structure d'enseignement ou d'entraînement, le Conseiller et les stagiaires doivent être assurés en responsabilité civile en application des articles 1382 et 1384 du Code Civil.

Fait à , le

Signature et cachet du responsable de la structure d'enseignement (Club)	Signature du responsable de la Formation (LSNA)
Vu, le Tuteur du stage : Nom, Prénom et signature	Vu le stagiaire : Nom, Prénom et signature